

LE MONDE OUVRIER



PAGE 3

Congrès FTQ

**Entrevues
avec Clément
Godbout et
Henri Massé**

PAGE 9

Fonds de solidarité

**Une présence
régionale en
croissance**

PAGE 16

Monsanto

**Huit mois
sur les bancs
d'école**

ÉCHEC AU CHÔMAGE
Ouvrons
l'avenir

S O M M A I R E

PAGES 3 À 7

**L'emploi au centre du
24^e congrès de la FTQ**



PHOTO : SERGE JONGUÉ

PAGE 8

**La FTQ en Afrique
francophone
Liste des conflits**

PAGE 9

**Le Fonds de solidarité
se consolide en région**

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



PAGE 10

Les régionales

PAGES 11 À 14



SANTÉ-SÉCURITÉ

À la source

Le Bulletin santé-sécurité



PAGE 15

Condition féminine
Le réseau des femmes se consolide

PAGE 16-17

Monsanto à Ville LaSalle
Une expérience unique
de formation



PHOTO : SERGE JONGUÉ

PAGE 18

Énergie et éducation
La FTQ défend ses positions à
Québec

PAGE 19

Personnes à la retraite
Les regroupements régionaux
prennent forme

PAGES 20 À 23

Les nouvelles brèves

PAGE 24

**Représentants et
représentantes à la
prévention**
Plan d'action et de soutien
de la FTQ



LE MONDE OUVRIER

Bulletin d'information publié par la
Fédération des travailleurs et
travailleuses du Québec (FTQ)

Président: Clément Godbout

Secrétaire général: Henri Massé

545, boulevard Crémazie Est, Montréal,
Québec H2M 2V1.

Téléphone: (514) 383-8000

Télécopieur: (514) 383-8001

Responsable: André Messier

Fichier: Jacques Martin

Collaboration: Alain Gauthier, Fonds de
solidarité; Carole Clément, Lise Côté, Louis
Fournier, Carole Gingras, Lola Le Brasseur,
André Leclerc, Sylvie Lépine, Gilles Léveillé,
FTQ.

Graphisme: Anne Brissette

Photographie: Serge Jongué

Impression: Datamark-Lithochrome inc.

Tirage: 54 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des
articles est permise, et même encouragée,
à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque
nationale du Québec.

ISSN 0700-8783

«Faisons des gestes concrets pour créer et maintenir des emplois»

Clément Godbout

«À LA FTQ, ON EST PARLABLES. ON NE REFUSE JAMAIS DE S'ASSEoir AVEC LES PATRONS POUR TROUVER DES SOLUTIONS QUI VONT PERMETTRE DE MAINTENIR ET CRÉER DES EMPLOIS.

Nos syndicats font preuve d'imagination et de courage pour négocier des formules originales afin que nos entreprises marchent mieux, qu'elles fassent des profits et que les retombées profitent à notre monde. Le Fonds de solidarité en est la plus belle preuve. On fait notre part, on est prêts à mettre de l'eau dans notre vin, mais on refuse de boire uniquement de l'eau!»

Par cette formule imagée, le président de la FTQ, Clément Godbout, explique comment il entrevoit le thème majeur du congrès, la priorité absolue de la centrale: l'emploi.

Des stratégies concrètes

«Peu importe le résultat du référendum, dit-il, nous avons toujours un projet de société à réaliser et ce projet est basé sur le plein emploi. Mais il nous faut des stratégies encore plus concrètes à cet égard. On a déjà pris des positions théoriques, on a écrit des beaux documents, on a formulé des revendications qui s'adressent surtout à l'État, mais il faut aller plus loin. Le congrès devra arrêter des stratégies précises, réalisables. Nous, comme

centrale et comme syndiqués, dans chacun de nos milieux de travail et dans nos régions, quels gestes concrets peut-on poser pour aider à maintenir et créer des emplois?»

Le Fonds de solidarité

Pour Clément Godbout, il faut se servir davantage de cet «outil extraordinaire» qu'est le Fonds de solidarité, ainsi que ses fonds sectoriels, régionaux et locaux. Toute la FTQ, et particulièrement ses Conseils du travail, sera étroitement associée aux activités des seize fonds régionaux de solidarité qui seront mis en place, partout au Québec. Une grande opération de

formation économique se fera en même temps.

La réduction du temps de travail

D'autre part, aux tables de négociations, nos syndicats devront «serrer la vis» aux employeurs pour les inciter à favoriser l'emploi, de toutes les manières possibles, entre autres par la réduction et le partage du temps de travail.

Institutions collectives et PME

Il faut aussi mieux coordonner l'action de «nos grandes institutions collectives» comme la Caisse de dépôt et la SDI (deux endroits où siège le président de la FTQ), Hydro-Québec, la SGF et les autres sociétés d'État. «Ce ne sont pas les Laurent Beaudoin et compagnie qui vont créer de l'emploi, ce sont nos institutions collectives. Ce sont aussi les PME que le Fonds de solidarité soutient de son mieux et qui sont responsables de la création de 95% des emplois chez nous depuis quinze ans. Québec doit mettre en oeuvre à partir de cela une stratégie nationale concertée de développement de l'emploi. Le capitaine Parizeau doit faire naviguer la flotte dans la même direction.»

Un mouvement syndical fort

Pour Clément Godbout, on doit bâtir une économie plus forte si on veut mieux protéger nos programmes sociaux, sinon le virage à droite que prennent nos voisins peut avoir des effets ici.

**CLÉMENT GODBOUT:
«ON EST PRÊTS À
METTRE DE L'EAU DANS
NOTRE VIN, MAIS ON
REFUSE DE BOIRE
UNIQUEMENT DE L'EAU!»**

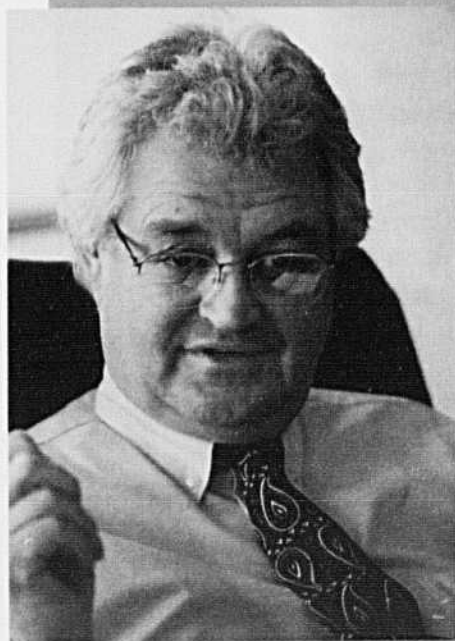


PHOTO: SERGE JONGUÉ

ENTREVUE

Pour éviter cette dérive, il faut aussi un mouvement syndical fort et uni.

«D'abord, il faut construire une plus grande unité syndicale avec la CSN et la CEQ, et nous travaillons depuis plusieurs mois à attacher une entente dans ce sens-là. Ensuite, il faut revenir à la charge pour que le Code du travail facilite davantage l'accès à la syndicalisation, notamment par l'accréditation multipatronale. La ministre de l'Emploi, madame Louise Harel, sait ce qu'on veut et dans le cas des chauffeurs de taxi

de Montréal, elle a mis sur pied un comité de travail avec les Métallos pour faire débloquer ce dossier. Enfin, nous aussi à la FTQ il faut faire plus. Il faut soutenir et poursuivre le mouvement de fusion de nos syndicats afin d'être plus efficaces pour recruter de nouveaux membres et donner de meilleurs services.»

La santé-sécurité du travail

Comme on le connaît, Clément Godbout est loin d'oublier

CLÉMENT GODBOUT:

«ON RESPIRE DE L'OXYGÈNE AVEC LE PQ, COMPARÉ AU CO² QU'ON A RESPIRÉ AVEC LES LIBÉRAUX...»



PHOTO - SERGE JONGUÉ

Ouvrons l'avenir...

pour tout le monde!



PHOTO - SERGE JONGUÉ

Choisir un thème pour le congrès, ce n'est pas évident. Surtout lorsqu'il sera question d'emplois, un sujet qui a été traité par plusieurs organisations dans le passé. Cependant, quelques sessions de remue-méninges finissent toujours par donner des résultats. Mais le choix du thème, ce n'est que la moitié du travail. Il faut aussi l'illustrer, trouver une symbolique, une image, un visuel

qui va le concrétiser, le rendre vivant. Pas facile, ça non plus!

Ce que nous avons retenu comme image, la photo d'un groupe de jeunes, vous la retrouvez en page couverture du Monde ouvrier et vous la retrouverez sur les documents du congrès. Quand on parle d'ouvrir l'avenir, bien sûr, on ne pense pas uniquement aux jeunes. Les perspectives actuelles ne sont guère réjouissantes pour les personnes à la retraite, pour les femmes, pour ceux et celles qui sont en chômage ou récipiendaires de l'aide sociale, et même pour les gens qui travaillent. Des nuages gris à l'horizon, il y en a pour tout le monde et il nous faudra crier fort et se mobiliser pour conserver et améliorer nos conditions de vie et de travail.

Nous aurions pu retenir une photo de personnes à la retraite, d'un groupe de femmes, d'un groupe de travailleurs et de travailleuses sur une ligne de piquetage, d'une manifestation nationaliste. Toutes des images qui symbolisent des luttes à mener pour faire place à un peu plus de soleil dans nos vies. Nous avons retenu les jeunes parce qu'ils symbolisent demain et que, même si nous voulons mieux pour nous-mêmes, c'est pour ceux et celles qui nous suivent que nous gagnerons nos batailles. Au fond de nos coeurs, nous rêvons à des jours meilleurs pour nos enfants.

le dossier de la santé et de la sécurité du travail, lui qui siège au comité de direction de la CSST et qui a cette question à coeur depuis des années. «Une autre grande bataille à mener au cours de l'année qui vient, dit-il, c'est celle de la prévention en matière de santé et de sécurité du travail. Notre priorité, c'est d'élargir les protections prévues par la loi à d'autres secteurs prioritaires qui ne sont pas encore couverts, plus de quinze ans après la mise en place de la législation.»

Des engagements respectés

Interrogé en conclusion sur le bilan qu'il fait de la première année du gouvernement du PQ, Clément Godbout y va d'une autre de ses expressions imagées : «C'est de l'oxygène comparé au CO² qu'on a respiré avec les libéraux de Johnson! Le PQ a réalisé ou mis en marche les engagements qu'il avait pris à notre égard. M. Parizeau est un homme déterminé et je lui dis bravo. J'aime ça des gens qui savent où ils vont. J'espère que le gouvernement et notre société auront le courage de ne pas glisser vers la droite, quoi qu'il arrive. Il doit garder le cap sur la social-démocratie et rester fidèle à ses alliés, à ceux et celles qui l'ont élu.»

«Au cours des deux dernières années, la majorité de nos objectifs ont été atteints»

Henri Massé, secrétaire général

HENRI MASSÉ, ANCIEN DIRECTEUR QUÉBÉCOIS DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FTQ EN DÉCEMBRE 1993. QUEL BILAN DRESSE-T-IL DE SES DEUX PREMIÈRES ANNÉES DANS SES NOUVELLES FONCTIONS? QUELLES ONT ÉTÉ LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE LA FTQ PENDANT CETTE PÉRIODE? LE MONDE OUVRIER LUI A POSÉ CES QUESTIONS LORS D'UNE ENTREVUE.

La grande priorité: le droit de négocier

Henri Massé n'hésite aucunement à dire que c'est tout le dossier du droit à la négociation qui a été la priorité dès son entrée en fonction. Il constate qu'une majorité de membres de la centrale étaient privés de ce droit en décembre 1993: les syndicats des secteurs public et parapublic avaient les mains attachées avec la loi 102; dans la construction, la loi 142 avait «désyndiqué» 35 000 personnes; les employés du Palais des congrès avaient été mis à la rue suite à un changement de traiteur; les 100 000 personnes couvertes par les décrets étaient menacées de voir disparaître toute forme de protection.

**HENRI MASSÉ
«PLUS DE LA MOITIÉ
DES MEMBRES DE LA
FTQ AVAIENT PERDU
LEUR DROIT À LA
NÉGOCIATION»**

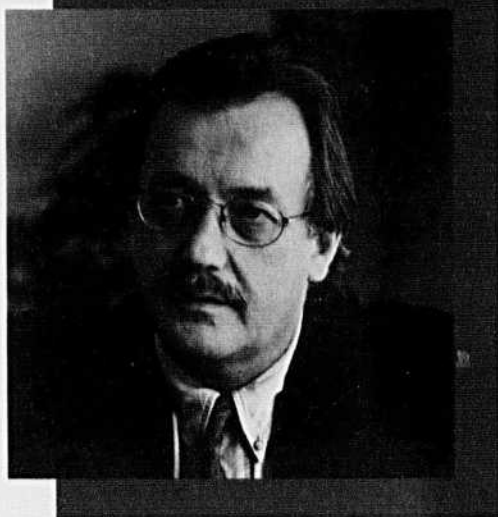


PHOTO: SERGE JONGUÉ

«Aujourd'hui, nous pouvons dire "mission accomplie" puisque nous avons réussi à redonner le droit à la négociation à tous ces groupes, affirme-t-il. Les loi 142 et 102 n'existent plus. Les employés du Palais sont à nouveau syndiqués. Pour les décrets, il ne reste que quelques ajustements à faire. La FTQ et le mouvement syndical ne pouvaient laisser perdurer ces injustices, ces négations de droits fondamentaux. C'est pourquoi nous en avons fait une priorité.»

S'ajuster aux nouvelles réalités

Dans les mois qui ont suivi leur élection, les deux nouveaux dirigeants de la FTQ ont rencontré, une à une, les directions québécoises des syndicats. L'objectif? Voir quelles étaient leurs attentes quant au rôle que la FTQ

doit jouer, aux activités à prioriser et aux services offerts, à la lumière des réalités d'aujourd'hui.

«C'est sur la base des consensus qui se dégagent quant aux changements souhaités que nous avons procédé à certaines réorganisations, affirme le secrétaire général. En premier lieu, il y a eu le dossier de l'information. On souhaitait une augmentation des ressources, une meilleure qualité des outils de diffusion, dont *Le Monde ouvrier*, et une amélioration de la présence FTQ dans les médias. Ces trois objectifs ont été largement atteints, et je suis convaincu que l'ensemble des membres de la FTQ a été en mesure d'apprécier ces changements positifs.»

Vingt ans après la mise sur pied du Service de l'éducation, une réflexion s'imposait. Ce mandat a été confié à un comité spécial qui a terminé ses travaux il y a quelques mois. Le temps a manqué et ce n'est qu'en janvier prochain que se tiendra un comité élargi d'éducation pour concrétiser les nouvelles orientations proposées. «Deux priorités ressortent, constate Henri Massé: la formation des permanents et des permanentes de même que la mise sur pied d'un Collège québécois des travailleurs et travailleuses.»

L'autre question qui avait été soulevée par les directions syndicales était celle des liens entre la FTQ et le Fonds de solidarité. On demandait une intégration accrue des politiques des deux organismes afin que le Fonds devienne le

ENTREVUE

HENRI MASSÉ
«LES DIRECTIONS
SYNDICALES VOULAIENT
UNE FTQ PLUS
PRÉSENTE SUR
LA PLACE PUBLIQUE»



PHOTO - SERGE JONGUE

«bras» économique de la FTQ». Selon le secrétaire général, «de grands pas ont été faits dans ce sens. La tenue de notre colloque sur le développement socio-économique régional, la mise sur pied des SOLIDE (Société locale d'investissement et de développement de l'emploi) et de «nouveaux» fonds régionaux, voilà autant d'éléments qui vont permettre des collaborations étroites et donner une rôle accru aux Conseils du travail dans le développement économique régional.»

Une déception:
les moyens
de la participation

Dans sa plate-forme électorale, la FTQ demandait que le gouvernement accorde aux organisations syndicales des moyens financiers pour soutenir les participations aux structures de concertation. Non seulement cette revendication n'a pas eu de suites, mais les subventions, principalement à l'éducation, ont chuté dramatiquement. «Cela nous donne un dur coup, affirme Henri Massé. Mais en même temps, nous nous rendons compte que nous avons été trop à la remorque des subventions. Aujourd'hui, nous travaillons à faire en sorte que nos activités «normales» s'autofinancent.

DES SURPRISES À SON ARRIVÉE...

Secrétaire général de la FTQ et directeur de syndicat, ce n'est pas du pareil au même. Henri l'a constaté dès son entrée en fonction. «C'est un changement complet de culture, déclare-t-il d'entrée. D'une certaine manière c'est plus difficile parce que tes liens avec la base sont moins directs. Il y a plus d'intermédiaires. Dans un syndicat, quand un représentant ou une représentante te fait un rapport sur ce qui se passe dans une section locale, tu parles à quelqu'un qui est proche du milieu. À la FTQ, nous n'avons pas ce genre de contact. Ça me manque.»

La deuxième chose qui l'a frappé, c'est la diversité des dossiers. «Je n'aurais jamais pensé traiter autant de dossiers différents dans une même journée. Il n'est pas encore midi et tu te rends compte que tu t'es occupé des négociations dans le secteur public, d'équité salariale, de formation professionnelle et de santé-sécurité, sans parler des contacts avec les membres du Bureau, du courrier, des mémos internes et de l'administration.»

Il souligne également que les affiliés ont beaucoup d'attentes par rapport à la centrale. En même temps, il constate que l'identification des syndicats à la FTQ est très forte. «Les directions syndicales nous ont demandé d'assurer une plus grande présence et une meilleure collaboration. Ils souhaitent plus de souplesse et plus de coordination, mais sans jamais remettre en question leur appartenance, leur loyauté et leur appui.»

Le secrétaire général mentionne aussi qu'il a été fortement impressionné par les compétences de l'équipe des représentants et représentantes des services de la FTQ et la qualité du travail du personnel de soutien. «Dès le lendemain du congrès, fait-il remarquer, je recevais des propositions sur le suivi qu'il y avait à donner aux résolutions et prises de positions adoptées par le congrès. Des gens efficaces et dévoués que les membres de cette équipe.»

Et nous encourageons nos syndicats à faire de même. Ceci dit, une politique gouvernementale globale qui nous donne les moyens financiers de la participation demeure nécessaire.

«Malgré ces coupures importantes, la FTQ se porte assez bien financièrement: le nombre de cotisants est resté relativement stable et il y a les sommes qui viennent du CTC, suite à l'entente, affirme le secrétaire général. Il y a donc un léger surplus pour la dernière année financière. Cependant, il nous faudra demeurer très vigilants si nous voulons réussir à intégrer dans notre fonctionnement régulier les activités qui ne sont plus subventionnées.»

Parlant de l'entente FTQ-CTC, le secrétaire général la juge très positive. «Il y a d'abord l'effet psychologique, affirme-t-il. Même si dans le passé la FTQ faisait ses propres affaires, les possibilités de frictions étaient toujours latentes. Avec l'entente, tout est maintenant clair. Sans problème, on peut travailler avec eux, travailler seuls, avoir des positions différentes, etc.

«L'autre volet emballant, poursuit-il, c'est l'international. Nous avons maintenant une présence et une visibilité sans conteste dans la francophonie. Nous pouvons prendre notre place et faire valoir nos politiques. C'est majeur!»

Vaste plan d'action syndical pour l'emploi

«ÉCHEC AU CHÔMAGE, OUVRONS L'AVENIR» C'EST SOUS CE THÈME QUE SE DÉROULERONT LES DÉBATS AU CONGRÈS DE LA FTQ QUI S'OUVRIRA, LE 27 NOVEMBRE PROCHAIN, AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL.

Alors que se poursuivent les rationalisations, les réorganisations, les programmes de départs volontaires et de mise à la retraite anticipée, autant dans les secteurs privé que public, la question de l'emploi est au cœur des débats. Il n'y a pas de véritable baisse du taux de chômage et une forte proportion des emplois créés sont à statut précaire. Que faire devant cette menace constante de voir nos emplois se ratatiner ou carrément disparaître? Que faire syndicalement pour maintenir la qualité et la quantité des emplois et en créer de nouveaux.

Nos interventions syndicales possibles

Quelles solutions sont à notre portée dans nos milieux de travail? Comment interpeller nos employeurs pour qu'ils planifient autre chose que des baisses du niveau d'emploi? Des réorganisations créatrices d'emplois sont-elles possibles? La réduction du temps de travail est-elle une solution qui pourrait avoir

des effets positifs chez nous? La formation de base et professionnelle de nos membres est-elle une voie à explorer dans une perspective à plus long terme?

Quel rôle pouvons-nous jouer, avec nos Conseils du travail, sur le plan régional? Quelle peut être la nature de notre implication? De quelle manière pouvons-nous intervenir avec les nouveaux outils que le Fonds de solidarité contribue à mettre sur pied dans les régions: les SRI (Société régionale d'investissement); les SOLIDE



PHOTO: SERGE JONGUE

(Société locale d'investissement de développement économique) et les «nouveaux» Fonds régionaux de solidarité? Comment sensibiliser les autorités de nos villes et villages et les regroupements d'employeurs?

LES AUTRES ENJEUX DU CONGRÈS

En plus de l'emploi, plusieurs autres débats importants seront à l'ordre du jour. En plus des quelque 70 résolutions soumises par les affiliés qui seront débattues tout au long de la semaine, il y aura une déclaration de politique sur la conciliation travail-famille et l'étude du rapport d'un comité spécial sur les statuts, comité mis sur pied au lendemain du congrès et qui propose plusieurs modifications aux statuts actuels. De plus, le congrès sera saisi du rapport du secrétaire général, Henri Massé, cette mine de renseignements sur les activités réalisées par la centrale au cours des deux dernières années. Le volet de solidarité internationale sera présent puisque quelques invités internationaux viendront adresser la parole.

La réflexion du congrès sera aussi alimentée par le discours que le président, Clément Godbout, livrera à l'ouverture.

Pour aider les nouveaux et les nouvelles à s'y retrouver, une rencontre d'information est prévue lundi midi à l'ajournement. Pendant le congrès, un journal quotidien «Au jour le jour» est distribué à tous les membres délégués. Il résume les principaux débats de la veille, recueille les commentaires de participants et participantes et annonce les débats et les activités de la journée. Un congrès qui promet! Nous vous attendons en grand nombre. Alors, inscrivez-vous sans tarder si ce n'est déjà fait.

La FTQ réclame depuis de très nombreuses années la mise en place d'une véritable politique québécoise de plein emploi, une politique qui intègre un ensemble d'autres politiques: monétaire, fiscale, commerciale, industrielle (le développement sectoriel, la recherche et le développement, etc.), mais aussi, une politique active du marché du travail et des politiques sociales qui, toutes, doivent se développer en appui à l'objectif de création d'emplois de qualité.

Toutes ces questions, les membres délégués au congrès auront l'occasion de les débattre à fond puisque deux demi-journées leur seront consacrées pour du travail en ateliers.

L A F T Q E N A F R I Q U E

Continuité et intensification

LA FTQ VA INTENSIFIER SES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES D'AFRIQUE FRANCOPHONE. CETTE NOUVELLE IMPLICATION DE LA FTQ DÉCOULE DIRECTEMENT DE L'ENTENTE DE SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION CONCLUE AVEC LE CTC L'ANNÉE DERNIÈRE.

Depuis quatre ans la FTQ a réalisé quelques sessions de formation en Afrique et au Québec dans le cadre d'un projet intitulé «Le syndicalisme en démocratie». On se souviendra entre autres de la session d'échange et de formation à laquelle participaient une dizaine de syndicalistes africains en avril 1994. Il s'agissait là d'une série d'interventions rendues possibles grâce à une contribution canadienne à un programme de l'agence de coopération culturelle et technique et le secrétariat de la Francophonie.

Entre temps nous avons aussi été appelés à collaborer ponctuellement aux activités de coopération du CTC. Celui-ci, grâce à des subventions de l'Agence

Ex-militant des TCA et membre actif du réseau des formateurs de la FTQ, Bertrand Bégin a passé douze ans en Afrique, où il représentait le CTC. Bertrand remplissait sa première mission au service de la CISL dès 1982. Son efficacité sur le terrain, son sens de l'organisation et ses compétences pédagogiques ont laissé leur marque partout où il est passé. Depuis l'été dernier, Bertrand est revenu au Canada, où il occupe les fonctions de directeur régional du CTC dans les provinces maritimes.

canadienne de coopération internationale (ACDI), maintenait des planificateurs de projets en poste sur divers continents. Ainsi, outre Bertrand Bégin, Jean Ouellette de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et André Leclerc de la FTQ ont occupé ces fonctions en Afrique francophone.

Depuis le retour de Bertrand Bégin, le CTC a confié à la FTQ la responsabilité des projets en Afrique francophone. Il s'agira surtout de projets de formation syndicale, mais aussi de projets socio-économiques ayant pour objectifs de créer ou de maintenir des emplois dans ce continent laissé pour compte dans le grand bouleversement provoqué par la

libéralisation mondiale des échanges. Par ailleurs, la FTQ sera également chargée de réaliser des projets en Haïti. Dans ce pays comme en Afrique et ailleurs, l'objectif du service de Solidarité internationale de la FTQ est de favoriser l'implication des affiliés.

Ainsi en juin dernier des formateurs de la section locale 2000 du SCFP sont allés prêter main forte aux militants syndicaux d'Électricité d'Haïti. Ils ont aussi élaboré un programme de coopération à long terme avec eux. Le Syndicat des postes du Canada a également envoyé une délégation qui souhaite faire la même chose avec le syndicat naissant des postes haïtiennes.



Bertrand Bégin, qu'on voit ici sur le site d'un projet de maraîchage dans le nord du Sénégal, en compagnie du responsable du projet, Aliou Faty Bâ.

L E S C O N F L I T S F T Q

A U 17 O C T O B R E 1 9 9 5

Employeur	Ville	Nombre de travailleurs	Syndicat	Début du conflit
Structure C.Q.S. inc.	Trois-Rivières	5	Métallos-8396	93.04.05
Produits forestiers Bellerive KA'N'ENDA inc.	Mont Laurier	15	FNCMFTU-299	94.07.15
Granicor inc.	St-Augustin	130	TUAC-503	94.08.05
Commonwealth Plywood inc. (Division Placage Husky et Division Placages spécialités)	Princeville	40	SCEP-145	94.09.19 (lock-out)
G.U.S. Canada inc. (succursale 366 Gatineau)	Hull	9	TUAC-486	95.05.01
Plastiques Flexi-Bulb inc.	Trois-Rivières	10	SCEP-155Q	95.07.20 (lock-out)
Kenworth du Canada • employés de bureau • employés de l'usine	Sainte-Thérèse	100 750	TCA-728	95.08.08
144011 Canada inc. / Aibus	Montréal	22	UES-298	95.08.22

Les Fonds régionaux de solidarité sont lancés!

LA FTQ ET LE FONDS DE SOLIDARITÉ POURSUIVENT AVEC VIGUEUR LEUR STRATÉGIE DE REVITALISATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE AVEC L'ANNONCE RÉCENTE DE LA CRÉATION DES CINQ PREMIERS FONDS RÉGIONAUX DE SOLIDARITÉ.

C'est en effet le 4 octobre dernier, en présence du Premier ministre du Québec, M. Jacques Parizeau, que l'entente-cadre permettant la mise sur pied des 16 fonds régionaux de capital de développement a été signée.

Par ce protocole d'entente, le gouvernement du Québec et le Fonds de solidarité conviennent d'agir en partenariat avec la FTQ et les gens des régions afin de mettre sur pied un Fonds régional de solidarité (FRS) dans chacune des régions du Québec pour créer ou maintenir des emplois, stimuler l'économie du Québec et favoriser la formation économique des travailleurs et travailleuses.

Outre M. Parizeau, le président-directeur général du Fonds de solidarité, Claude Blanchet, le secrétaire du conseil d'administration du Fonds et secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, le ministre des Affaires municipales et ministre d'État au Développement des régions, Guy Chevrette, Louise Harel, ministre de l'Emploi et ministre d'État à la Concertation, et Jean Campeau, ministre des Finances et ministre du Revenu, étaient présents lors de l'annonce.

Développer des entreprises

Les FRS effectueront des investissements de 50 000 \$ à 500 000 \$ dans des entreprises en démarrage, aux premiers stades de développement, en croissance ou en redressement, oeuvrant principalement dans les secteurs manufacturier ou tertiaire, tout en leur apportant un support technique.

Plus particulièrement, la mission de ce réseau de fonds régionaux consiste à :



Au lancement du Fonds régional de solidarité de la Côte-Nord le 14 octobre dernier, dans l'ordre habituel: Guy Chevrette, ministre d'État au développement des régions et ministre des Affaires municipales, Fernand Daoust, président du conseil d'administration du Fonds de solidarité, Clément Godbout, président de la FTQ, Gaston Bélanger, président du Fonds régional, Denis Perron, délégué régional pour la Côte-Nord et député de Duplessis.

- ▼ investir dans des entreprises de toutes les régions du Québec et à leur fournir des services;
- ▼ contribuer avec le Fonds de solidarité à la formation de travailleurs et travailleuses, de dirigeants et dirigeantes d'entreprises et de gens de la région impliqués en économie;
- ▼ travailler avec le Fonds de solidarité pour stimuler l'économie régionale par des investissements stratégiques de développement sectoriel et régional.

Chaque FRS disposera d'une capitalisation initiale de 6 M \$ qui lui sera versée par le Fonds de solidarité lors de sa création, soit un investissement total de 96 millions \$.

Les conseils d'administration de ces FRS seront formés majoritairement de représentants des régions. Ils auront les ressources et les pleins pouvoirs pour choisir et autoriser les investissements les plus créateurs d'emplois.



Le Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest de Montréal (RÉSO) et le Fonds de solidarité ont annoncé en septembre dernier la mise sur pied d'un nouveau fonds d'investissement local visant à soutenir le maintien et la création d'emplois dans le Sud-Ouest de Montréal. RÉSO investissements inc. disposera d'un capital de 5 millions \$. Sur la photo, de gauche à droite, René Lopez, président de RÉSO Investissements inc., Nancy Neamtan, directrice générale du RÉSO, Roger Lanoue, président du conseil d'administration du RÉSO et Henri Massé, secrétaire général de la FTQ.

PHOTO: NORMAND MALOTTE

DE TOUS LES COINS DU PAYS

LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Réforme des structures du Conseil

C'est au cours d'un congrès spécial que le Conseil des travailleurs et travailleuses des Laurentides-Lanaudière a procédé à une réforme des structures, l'objectif étant une plus grande participation et une présence plus visible dans tous les coins de cette grande région. En plus des postes à la présidence et au secrétariat général, on a créé deux postes de vice-présidence, un pour chacune des deux régions, et quatre vice-présidences de zones (est-ouest-nord-sud).

Ces nouvelles structures donneront, espère-t-on, un souffle nouveau au Conseil et lui permettront une plus grande visibilité dans les deux régions.

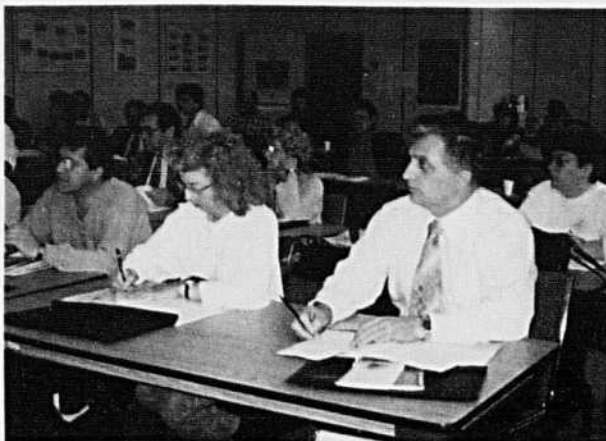
SAGUENAY - LAC-ST-JEAN

On est prêts pour le congrès de la FTQ

Au prochain congrès de la FTQ, il sera question, entre autres, de réduction du temps de travail. Les membres délégués du Saguenay - Lac-St-Jean sont bien préparés pour ce débat puisque les deux Conseils du travail de la région ont abordé cette question lors de leurs congrès respectifs, dans le cadre de travaux en ateliers. Les deux congrès se déroulaient sous le thème «Le



HAUT DU LAC-ST-JEAN -
CHIBOUGAMAU - CHAPAIS



SAGUENAY - LAC-ST-JEAN

Conseil du travail dans un Québec souverain» et la participation des affiliés a été excellente (65 personnes au Saguenay et 45 au Haut-du-Lac).

Bien sûr, le développement socio-économique régional était aussi à l'ordre du jour, au lendemain du colloque de la FTQ sur cette question. Les dirigeants de la FTQ et des représentants du Fonds de solidarité avaient été invités comme conférenciers.

ESTRIE

Le Conseil sort regaillardi de son congrès

Un congrès fructueux, intéressant et à forte saveur référendaire, un congrès riche en émotions et qui permettra au Conseil des travailleurs et travailleuses de l'Estrie de reprendre un nouvel élan, tel est le bilan des assises que cet organisme a tenues les 5 et 6 octobre dernier à Sherbrooke.

Placé sous le thème «Le syndicalisme à l'aube de l'an 2000», le congrès du CTTE a permis de faire le point sur le sens de notre action syndicale dans le contexte actuel de la disparition des emplois et du bouleversement de l'organisation du travail. Quelques invités de la

grande famille de la FTQ et du Fonds de solidarité ont grandement contribué à ses travaux.

Le secrétaire général, Henri Massé, est venu rappeler le rôle important que les Conseils du travail étaient appelés à jouer dans le développement économique régional et la nécessité de s'y affilier. Il a invité les

délégués à relever les défis immenses que posaient au syndicalisme canadien et québécois certaines idées politiques à la mode en Ontario et dans l'Ouest.

Le congrès a rendu un hommage spécial à un des délégués, Yvon Rousseau, qu'il a nommé membre à vie du CTTE.

CENTRE DU QUÉBEC

Les syndicats FTQ se regroupent

Depuis quelques années, on assiste à des fusions de grands syndicats nationaux et internationaux. En région, la FTQ, le Fonds de solidarité et des bureaux régionaux de syndicats se regroupent sous un même toit. Voilà maintenant que des sections locales de syndicats différents se mettent de la partie. En effet, à Drummondville, deux sections locales des TCA, une des Métallos et le Syndicat des postiers se sont regroupés. Et ils affichent bien leurs couleurs et leur appartenance à la FTQ sur le mur extérieur de l'édifice. Bravo!





À la source



BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)
SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, OCTOBRE-NOVEMBRE 1995, N° 6

TRANSPORT DE L'ÉCHELLE CHEZ BELL

Des techniciens de Trois-Rivières participent à une étude ergonomique

L'expérience nous le prouve. Les travailleurs et les travailleuses sont les mieux placés pour proposer des améliorations aux méthodes de travail. L'étude réalisée chez Bell avec une quarantaine de techniciens de Trois-Rivières nous le confirme encore une fois.

En 1994, Bell embauche l'ingénieur Daniel Imbeau, professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, pour mener une étude ergonomique sur le transport de l'échelle à coulisse de fibre de verre.

Durant la Semaine de la santé et de la sécurité du travail, une quarantaine de techniciens participent aux observations menées par le professeur Imbeau sur sept sites, dans diverses conditions de travail.

PLUSIEURS SITES ET CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES

Les sept sites regroupent une dizaine de conditions environnementales et représentent des situations de travail à risque: passage étroit (ruelle), arbres, obstacles bas (corde à linge, abri d'auto, corniche), clôture, terrain inégal et accidenté (trou, bosse, gravelle), terrain en pente (talus, fossé), conditions humides (boue, feuilles mouillées, gazon humide), vent.

Luc Langevin est technicien et délégué en santé-sécurité à la section locale 77Q du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), à Trois-Rivières. Il a collaboré étroitement aux travaux du professeur Imbeau.

«Pour une des premières fois, Bell a fait participer les techniciens, constate-t-il. Moi, j'ai été libéré pour chacune des 15 journées de l'étude sur le terrain ou en gymnase. Je recevais les techniciens sur les différents sites, j'expliquais à l'ingénieur en quoi consiste le travail de technicien dans différentes situations et je vulgarisais les termes techniques que nous utilisons. J'ai aussi représenté le syndicat à quelques réunions du

comité d'étude ergonomique sur le transport de l'échelle.»

«À TRAVERS LES BARREAUX»

Quatre méthodes de transport de l'échelle sont évaluées. La méthode «à travers les barreaux» est identifiée comme la moins fatigante et la moins exigeante pour le système cardio-vasculaire. Elle offre une meilleure stabilité de la posture et de l'échelle sur l'épaule, elle permet une meilleure vue d'ensemble et l'échelle a moins de prise dans le vent.

En outre, l'étude ergonomique recommande l'usage de l'échelle la plus courte et la plus légère possible pour faciliter cette tâche considérée comme du travail lourd. «Le professeur Imbeau a retenu nos observations dans son rapport», note le délégué en santé-sécurité.

MOINS DE MAUX DE DOS

La nouvelle méthode de transport de l'échelle vise à réduire les efforts et à diminuer les problèmes de dos, à limiter les risques de chute, d'accrochage ou de bris chez l'abonné. Luc a constaté une différence. «Je m'en sers depuis qu'on a fait l'étude et je force moins. À quelques reprises, j'ai même évité de me frapper et de me blesser.»

Une formation doit débuter sous peu auprès de l'ensemble des techniciens et techniciennes, au Québec et en Ontario, pour encourager l'utilisation de cette nouvelle méthode de transport de l'échelle.

«Je crois que Bell a misé juste, cette fois-ci, en consultant les utilisateurs de l'outil», conclut Luc Langevin.



La nouvelle méthode de transport de l'échelle dite «à travers les barreaux» sera suggérée à l'ensemble des techniciens et techniciennes de Bell au Québec et en Ontario.

PHOTO - SERGE JONGUÉ

LES CAISSIÈRES DE BANQUE EN TÉMOIGNENT

Le travail «léger» pèse lourd

Encore une fois, la FTQ s'est associée au Centre d'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement (CINBIOSE) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour une étude sur la santé et la sécurité des femmes au travail. Après deux années de travaux, les chercheuses et la FTQ se préparent à présenter les résultats de la recherche.

Dans le cadre de la Semaine santé-sécurité, le Service de la condition féminine a réalisé un document, avec la collaboration du Service de la santé et de la sécurité du travail. Intitulé *Quand le travail «léger» pèse lourd*, le texte retrace les grandes lignes de la recherche. L'étude FTQ-UQAM a porté une attention particulière au travail des caissières de banque. Au Québec, cet emploi tient la troisième place des professions occupées majoritairement par des femmes. D'ailleurs, 82 % des titulaires sont des femmes. On a obtenu la collaboration de la section locale 434 du Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB) et des caissières de la Banque Laurentienne.

LA CHARGE MENTALE ET ÉMOTIVE

Avec la multiplication des services informatisés, le travail de caissière est en profonde transformation. À preuve, cette occupation porte maintenant le titre «représentante au service à la clientèle» à la Banque Laurentienne. La plupart des institutions financières exigent maintenant que les caissières fassent du travail de vente des produits et services d'épargne ainsi

que des tâches administratives, ce qui augmente la charge mentale et émotive de l'emploi.

Il faut connaître et reconnaître la clientèle, interpréter la demande, manipuler l'ordinateur, effectuer des tâches simultanées comme remplir un bordereau de dépôt en soustrayant les frais d'hydroélectricité à la calculatrice, ouvrir le tiroir-caisse, compter l'argent, passer le livret dans l'imprimante, etc. Et il faut éviter les erreurs! Les caissières soulignent le niveau de concentration exigé par leur travail.

Les caissières des banques sont particulièrement exposées aux vols. Les trois quarts des membres de la section locale 434 interrogées ont été témoin d'au moins un vol au cours de leur vie professionnelle. En moyenne, chacune d'elle aura été témoin de six vols.

L'expérience d'un vol est très dérangeante, qu'il soit ou non à main armée. L'effet le plus important est sans doute la peur, rapporte l'étude. Cette peur intense de mourir va bien au-delà des quelques minutes que dure l'événement. Elle est accompagnée d'insomnie, de cauchemars, de dépression, d'insécurité, d'intolérance à tout bruit ou mouvement brusque ou insolite, de difficulté à se concentrer.

QUAND ON A SA JOURNÉE DANS LES JAMBES...

Les travailleuses interviewées passent environ 80 % de leur temps debout à leur caisse. Cette posture est associée à plusieurs maux. Elles rapportent souffrir de maux de dos (54 %), de jambes (75 %), aux talons et à la plante des pieds (64 %) à une fréquence d'au moins une fois par semaine.

Par ailleurs, elles doivent répéter de nombreux mouvements des



dizaines de fois dans une journée. Ces opérations font appel aux articulations des membres supérieurs de façon répétée, ce qui rend les caissières susceptibles d'être victimes de lésions attribuables au travail répétitif (LATR). De plus, 68 % des caissières de l'étude déclarent ressentir des douleurs au cou et aux épaules. Un mauvais aménagement du poste de travail pourrait être à l'origine de ces problèmes.

PAS FORÇANT CE TRAVAIL?

La recherche montre la nécessité de rendre visibles les risques liés au travail des femmes pour mieux orchestrer notre action syndicale en matière de prévention. «En général, peut-on lire dans le document FTQ, les femmes occupent des emplois où elles sont plus susceptibles de développer une maladie professionnelle que de subir un accident. Or, il est généralement moins difficile de faire indemniser un accident du travail qu'une maladie professionnelle.»

En outre, la liste des maladies professionnelles reconnues par la CSST ne comprend pas les problèmes de santé propres à beaucoup d'emplois occupés par des femmes. L'étude vise à renverser cette situation.

Les peintres sont mieux protégés contre les contaminants

À la fin de 1990, Jean Dussault, le représentant en prévention chez Rolls Royce Canada à Lachine, est alerté du danger des isocyanates par une publication de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec (IRSST). Leur présence dans plusieurs types de peinture utilisés par les industries de l'automobile et de l'aéronautique l'incite à passer à l'action.

Il communique immédiatement l'information au comité syndical de santé-sécurité. On consulte les fiches signalétiques pour constater que plusieurs peintures utilisées dans l'usine contiennent des isocyanates qui, par exemple, provoquent l'asthme professionnel et la sensibilisation de la peau.

Les 600 membres de la section locale 869 de l'Association internationale des machinistes (AIM) se spécialisent dans la révision et la réparation de moteurs d'avion. Parmi eux, les peintres sont constamment exposés à des produits chimiques.

DÉMARCHES SYNDICALES

«Nous avons tout de suite demandé à l'employeur de changer les produits, raconte Jean Dussault. L'employeur a fait ses devoirs: mais il n'existe aucun produit de rechange pour ces peintures qui sont très dures et très résistantes à la corrosion.»

Le comité syndical a ensuite réclamé une étude environnementale pour connaître les concentrations auxquelles étaient exposés les peintres et évaluer la présence des

solvants dans l'atelier de peinture. On savait déjà qu'entre 5 % et 10 % des travailleurs exposés aux isocyanates développent l'asthme professionnel. À l'époque, la cabine à peinture était munie d'un extracteur à chutes d'eau et les travailleurs portaient un simple masque en papier conçu pour les poussières et les brouillards.

Les résultats des tests publiés en février 1992 révèlent que les taux d'exposition sont conformes aux normes. «Les peintres avaient tout de même commencé à utiliser des masques à cartouche, conçus pour les peintures. Nous croyions, à tort, qu'ils étaient efficaces pour stopper les isocyanates.»

UN DEUXIÈME PROBLÈME FAIT SURFACE

Une rencontre avec le médecin responsable de l'établissement et un hygiéniste du CLSC (Centre local de santé communautaire) met au jour un deuxième problème: la présence possible de chromates reconnus cancérigènes.



Le comité de santé-sécurité décide alors de procéder à un nouvel échantillonnage avec l'aide du CLSC. Les résultats sont inquiétants. L'exposition aux chromates est beaucoup plus élevée que la norme permise.

L'hygiéniste recommande quatre solutions:

- ▼ changer le type de peinture: cela s'avère impossible selon les récentes recherches de l'employeur;
- ▼ changer les pistolets à peinture pour un modèle à basse pression qui produit moins de brouillard: l'expérience des peintres est mise à contribution et les nouveaux pistolets sont disponibles après un mois et demi;
- ▼ fournir aux peintres un habit de travail et des gants étanches aux contaminants: obtenus en deux semaines;
- ▼ rendre disponible un système de cagoule à adduction d'air en pression positive: après plusieurs recherches, échanges avec d'autres représentants en prévention et quelques essais, le système est installé en décembre 1993.

CHALEUR

Avec l'arrivée de l'été, les problèmes commencent. Les travailleurs suffoquent sous leur cagoule. L'air qu'on leur donne à respirer est trop chaud.

«Tout le monde est retourné à ses devoirs, explique Jean Dussault. Nous avons échangé avec le fabricant et le service de l'ingénierie de Rolls Royce a été mis à contribution. Ce sont les représentants syndicaux qui proposent l'idée la plus simple: un congélateur refroidit l'air respiré par les peintres!»

Bien sûr, la proposition a fait rire. Mais après plusieurs essais et ajustements, après avoir changé les méthodes de travail, ça fonctionne sans problème... et la santé des peintres est mieux protégée.

Des bib«ites» qui ont envahi les milieux de travail

Tendinite, bursite, épicondylite, syndrome du canal carpien... les lésions attribuables au travail répétitif (LATR) constituent à l'heure actuelle un problème majeur en santé et en sécurité du

travail. Leur prévention est un des grands défis de l'heure. Les travailleurs et les travailleuses, les syndicats affiliés et la FTQ en savent quelque chose.

L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (IRSST) du Québec fait oeuvre de pionnier sur le sujet. L'Institut vient de publier un ouvrage de référence de 512 pages sur les lésions musculo-squelettiques liées au travail. Le livre *Les lésions attribuables au travail répétitif* fait une évaluation scientifique exhaustive des connaissances actuelles et des pratiques de prévention en cours. L'évaluation a été réalisée par un groupe international d'experts dirigé par l'IRSST.

À L'AVANT-GARDE

L'Institut est un leader international en matière de recherche sur les LATR. La FTQ a développé des activités complémentaires aux travaux de l'IRSST sur le sujet. D'ailleurs, une grande partie des travaux de l'IRSST s'inspirent des besoins des milieux de travail.



L'ouvrage de l'IRSST confirme ce que l'on soupçonnait depuis longtemps: il existe un lien entre le travail répétitif et les lésions professionnelles aux articulations dont souffrent des milliers de travailleurs et de travailleuses. On y trouve des analyses sur l'identification des facteurs de risque, un modèle de surveillance, des recommandations en

ce qui a trait à la gestion des solutions et au changement ainsi qu'un aperçu de la documentation offerte sur la formation et le suivi médical.

Tout frais sorti de l'imprimerie, l'ouvrage de 512 pages est déjà traduit en plusieurs langues. Créé en anglais pour les besoins du comité international, il a aussitôt été traduit en français, particulièrement pour le public québécois. Les Suédois veulent en recommander l'étude dans la formation des médecins et les Japonais le font actuellement traduire. Il a servi de base de réflexion à un comité du Congrès américain qui s'est penché sur l'élaboration de standards ergonomiques. Il est en vente au prix de 75 \$ (5 \$ frais d'expédition) auprès des Éditions Multimondes, Sainte-Foy, Québec.
Téléphone (418) 651-3885
Sans frais 1 800 840-3029.
Télécopieur: (418) 651-6822.
Internet: MultiMondes@upc.qc.ca.

DES CHIFFRES RÉVÉLATEURS

Quel que soit le nom qu'on leur donne, les LATR ont de multiples causes qui sont cumulatives: la répétition d'un même geste, la posture, la cadence de travail, les vibrations, le froid, la pression locale sur les tissus, la charge musculo-squelettique en sont des exemples. Pour les prévenir, il faut donc examiner toutes les conditions d'exécution du travail, notamment l'aménagement du poste, les outils, l'environnement.

Comme partout dans le monde, les LATR sont en nette progression au Québec. Ces données publiées par la CSST en témoignent:

- ▼ en 1993, les victimes d'une LATR se sont absentes du travail pendant près de 529 000 jours;
- ▼ à la fin de 1993, la CSST avait versé 62,4 millions \$ en indemnités de remplacement du revenu pour les LATR survenues en 1990;
- ▼ les lésions en «ite» du système musculo-squelettique comptent pour la moitié de toutes les maladies professionnelles;
- ▼ les rechutes sont deux fois plus nombreuses pour ce type de lésions.

Aucun milieu de travail n'est à l'abri des LATR. Plusieurs sections locales de la FTQ ont commencé à travailler sur ces problèmes dans les secteurs les plus touchés: l'industrie du vêtement, la fabrication de produits électriques, les chaînes de montage et l'abattage de volaille et de porc.

À la FTQ, le cours de formation *Actions en prévention* suscite une bonne participation pour développer des habiletés en ergonomie du travail et sur les LATR, plus particulièrement.

Un succès sur toute la ligne

**PLUS DE 260 PERSONNES,
TRÈS MAJORITAIREMENT DES
FEMMES, ÉTAIENT AU RENDEZ-
VOUS LE 26 SEPTEMBRE
DERNIER, À L'OCCASION DE LA
4^e JOURNÉE BIENNALE DE
RÉFLEXION EN CONDITION
FÉMININE.**

Cette journée était animée par les trois vice-présidentes aux postes réservés, Michèle Brouillette (SCEP), Lise Pépin (AFPC) et Lauraine Vaillancourt (UIOVD).

Une journée chaleureuse au cours de laquelle on s'est serré les coudes et on s'est ressourcé autour du thème général «Comprendre nos différences...pour renouveler notre solidarité et en finir avec la pauvreté.» La journée a été marquée par la volonté de développer davantage la solidarité entre les femmes, mais aussi entre les hommes et les femmes, les secteurs et les régions.

Les discussions en table ronde ont permis des échanges fructueux. Sur chaque thème, une conférencière faisait une brève présentation et le débat s'engageait. Une formule qui a permis de dégager des pistes de solution pour agir syndicalement sur ces grands enjeux pour les femmes.

Parlant d'un projet de société pour le Québec qui tienne compte des femmes, le président de la FTQ, Clément Godbout, a réitéré l'engagement de la centrale envers le droit des femmes au travail, à un accès égal à des emplois de qualité et à la formation. Il a aussi souligné la nécessité de trouver des solutions pour faciliter la conciliation de leurs diverses responsabilités.

Difficile de faire le bilan de tous les thèmes abordés: équité salariale, réforme des politiques sociales, retraite et vieillissement, changements dans l'organisation du travail et télétravail. Le prochain bulletin NouvElles s'y consacrera. Un des thèmes était relativement nouveau: la problématique de la retraite et du vieillissement des femmes. Pour l'introduire, on avait invité une militante de longue date de la section locale 500 des travailleurs et travailleuses de l'alimentation et du commerce, Marie-Thérèse Mayer.

La retraite, ça se prépare

Travailleuse chez Steinberg durant de nombreuses années, Marie-Thérèse Mayer a été active dans les dossiers de la condition féminine et de la formation syndicale. Elle est membre fondatrice du Regroupement des personnes à la retraite (RPR) du CTM.

Comme formatrice du cours *Prendre en main sa retraite*, Marie-Thérèse Mayer réalise à quel point les femmes sont inquiètes face à la retraite. Elle explique cette situation par le fait que les prestations de retraite sont basées sur le salaire gagné et les heures travaillées. «Comme les femmes gagnent généralement moins et qu'elles travaillent de plus en plus à temps partiel, elles touchent une pension moins élevée.»

Pour elle, la retraite se planifie. «C'est inévitable. On y arrive un jour et elle vient plus vite qu'on pense. C'est une autre étape qu'il faut préparer. Et je pense que le mouvement syndical doit garder à l'esprit que les conditions de travail qu'on améliore aujourd'hui sont celles-là qui vont avoir des répercussions sur notre retraite», soutient la consœur Mayer.



PHOTO: SERGE JONGUE

Marie-Thérèse Mayer, militante au Regroupement des personnes à la retraite (RPR) du CTM.

Son témoignage a ajouté une note rafraîchissante, surtout cette réflexion philosophique: «Notre temps au travail, c'est comme les semences. La retraite, c'est la moisson!»

Un hommage aux pionnières

On a profité de cette journée pour rendre un hommage à toutes les femmes qui ont occupé des postes à la vice-présidence au Bureau de la FTQ. Il y avait beaucoup d'émotion dans l'air au moment où il a été question de la regrettée Marie Pinsonneault, la première femme à siéger au Bureau de la FTQ.

Le secrétaire général Henri Massé a aussi adressé la parole aux participantes. Il a insisté sur la place importante des femmes qui se reflète dans les nombreux dossiers portés par la FTQ et a souligné les progrès réalisés depuis le dernier congrès.

Un groupe de travailleurs vivent un «vrai» congé de formation

À L'USINE DE PRODUITS CHIMIQUES MONSANTO À VILLE LASALLE, IL Y A EU UNE PETITE RÉVOLUTION L'AN DERNIER. PENDANT HUIT MOIS, 12 TRAVAILLEURS ONT QUITTÉ LEURS POSTES D'OPÉRATEUR POUR ALLER TRIMER DUR SUR DES BANCS D'ÉCOLE AU CÉGEP MAISONNEUVE, SEPT HEURES PAR JOUR.

Ils recevaient leur salaire comme s'ils étaient au travail à l'usine. Un véritable congé de formation! Et ils ont tous obtenu leur Diplôme d'études collégiales (DEC). Pour voir comment un tel projet prend forme et évaluer les résultats, le Monde ouvrier s'est rendu sur place.

Un travailleur syndiqué responsable du projet

C'est à Jean-Pierre Beaudry, opérateur depuis 30 ans à l'usine et militant syndical de longue date, que l'employeur a confié la responsabilité de la mise en oeuvre de ce projet. «*Tout était à faire, raconte Jean-Pierre, les contacts avec les deux niveaux de gouvernement et avec l'Institut de formation en chimie et pétrochimie, et, bien sûr, l'information et le recrutement des travailleurs. Tout ça était nouveau pour moi, mais j'aime les défis et la formation des gars de l'usine est une question qui m'intéressait.*»

Jean-Pierre aura mis trois mois à tout organiser. Il a consacré beaucoup de son temps à ses



«Quand je vois un groupe de mes confrères de travail retourner à l'école pendant 8 mois et obtenir un diplôme d'études collégiales, un DEC, je suis bien content pour eux autres. Je suis aussi fier d'avoir participé à la mise sur pied de ce projet.»

Jean-Pierre Beaudry, délégué, section locale 762, Syndicat des communications, de l'énergie et du papier

confrères de travail. Il ne s'agissait pas seulement de leur expliquer le projet, mais aussi de les intéresser. À la première rencontre d'information, il y avait 63 personnes. C'est avec ce groupe que Jean-Pierre a travaillé. «*Il fallait, explique-t-il, rencontrer tout le monde, procéder à l'analyse de leur dossier pour faire reconnaître leurs acquis et surtout, constituer un groupe homogène, c'est-à-dire, un groupe de personnes qui avaient sensiblement la même expérience et les mêmes besoins de formation.*»

Il se souvient très bien des inquiétudes des gars. «*Retourner sur les bancs d'école après 10, 15 ou 20 ans d'absence, ce n'est pas évident, constate-t-il. Et même une fois qu'ils ont eu débuté, il y en a qui ont le goût de lâcher. Il a fallu les encourager.*»

«*Cependant, poursuit-il, c'est le groupe lui-même qui s'est chargé de la motivation de chaque individu. Aujourd'hui encore, les gars parlent des difficultés. Mais ils parlent surtout de la solidarité qui s'est créée, de l'entraide qui était présente.*»

La démarche a aussi été compliquée par le fait qu'il a été nécessaire d'interrompre la

formation pendant quelques mois. Les exigences de la production ont amené l'employeur à rappeler les gens au travail au beau milieu de la période de formation. «*Les gars voulaient continuer, se souvient Jean-Pierre, et ils ont exigé des garanties qu'ils pourraient compléter leur formation avant d'accepter de revenir au travail.*»

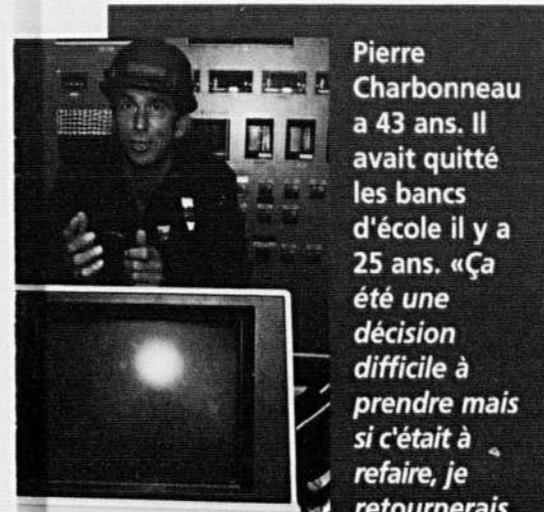
Pourquoi lui plus qu'un autre?

Jean-Pierre Benoit, aujourd'hui superviseur sûreté-sécurité chez Monsanto, était le supérieur immédiat de Jean-Pierre Beaudry à l'époque. Instigateur du projet, il explique qu'une expérience



«Je dis aux employeurs que je rencontre qu'il est dans leur intérêt d'investir dans la formation. Je les encourage aussi fortement à impliquer le syndicat et à confier à un travailleur syndiqué la mise en oeuvre du projet. C'est la clé du succès.»

Jean-Pierre Benoit, directeur sûreté / sécurité



Pierre Charbonneau a 43 ans. Il avait quitté les bancs d'école il y a 25 ans. «*Ça été une décision difficile à prendre mais si c'était à refaire, je retournerais,*

affirme-t-il sans hésiter, parce que ça m'a apporté beaucoup. Non seulement pour mon travail, mais aussi pour ma sécurité. Avec tout ce qui se passe sur le marché du travail, personne n'est à l'abri. En augmentant mes capacités, ça peut m'aider plus tard.»

Pierre parle de la rencontre d'information au cours de laquelle on leur a dit qu'il suffirait de «*faire son possible*». «*Mais quand tu rentres à l'école, la pression est là et tu t'en mets en plus. Tu veux réussir et tu te donnes des règles. Ce n'était pas facile cette pression-là. La majorité a eu le goût de lâcher. Mais on s'aidait. On se tenait comme de vrais syndiqués.*»

«*Tout s'est bien passé. On avait de bons profs qui connaissaient les milieux de travail. Ce que j'ai apprécié, c'est d'apprendre des choses qui dépassent la pétrochimie. On a eu de bonnes bases en instrumentation, en électricité, en mécanique. Aujourd'hui, dans notre travail, on ne comprend plus ce qu'on fait.*»

Pierre a deux adolescents. Aujourd'hui, il trouve ça plus facile de les inviter à faire leurs devoirs...

semblable avait été tentée quelques années plus tôt par les Ressources humaines mais sans résultat. «*Je me suis dit que si on voulait réussir, il fallait confier la responsabilité à un travailleur de l'usine, quelqu'un à qui les autres travailleurs font confiance et qui connaît le travail.*»

Pour Monsanto, ce projet a entraîné des déboursés considérables. En plus des salaires payés aux opérateurs qui étaient en formation, on a aussi payé les salaires de diplômés de l'institut qui les ont remplacés. Jean-Pierre Benoit est convaincu que l'investissement est rentable. «*Les travailleurs qui ont suivi la formation, affirme-t-il, ont acquis des connaissances nouvelles. Ils comprennent mieux le fonctionnement des appareils, sont plus informés des questions de santé-sécurité, ce qui est majeur dans une industrie comme la nôtre, et surtout, ils ont maintenant des capacités d'apprentissage qu'ils n'avaient pas auparavant. Dans dix ans, la compagnie va encore*

récolter les fruits de cet investissement!»

L'objectif de L'employeur est de former l'ensemble de la centaine d'opérateurs sur une période de 5 ans. Déjà, Jean-Pierre Beaudry a recruté un nouveau groupe de 19 personnes qui doit commencer sa formation en janvier prochain.

Un des facteurs de déclenchement

Les personnes embauchées aujourd'hui chez Monsanto sont diplômées de l'Institut de formation en chimie et pétrochimie, fondé en 1991, et qui est relié au cégep Maisonneuve. «*Avec les changements technologiques et les nouvelles méthodes de fabrication, explique Jean-Pierre, pour ceux qui ont appris sur le tas, c'est le cas de la très grande majorité chez nous, les apprentissages sont beaucoup plus difficiles. De plus, avoir un diplôme dans ses poches, c'est une sécurité. De nos jours on ne sait jamais quand on peut en avoir besoin.*»

«L'EXPÉRIENCE MONSANTO, UN EXEMPLE À SUIVRE»

Henri Massé, secrétaire général

Le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, a participé à la remise des diplômes aux travailleurs de Monsanto. «*Voilà une expérience que plusieurs employeurs auraient intérêt à regarder et à imiter, a-t-il souligné. On n'a pas attendu une fermeture pour reconnaître les acquis des travailleurs. On n'a pas attendu non plus une mise à pied pour faire de la formation.*»

«*Je voudrais souligner le courage et la ténacité de ces "diplômés", a déclaré le secrétaire général. Cette expérience prouve que lorsque l'on donne aux travailleurs de bonnes conditions pour parfaire leur formation, ils sont prêts à foncer.*»





LA FTQ DEVANT LA COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION

Le Québec ne peut se passer d'une main-d'oeuvre qualifiée

Dans le mémoire présenté à la Commission des États généraux sur l'éducation, la FTQ a insisté sur l'urgence de rehausser le niveau de qualification des adultes. «Une réflexion globale sur le système de l'éducation doit nous amener à opter collectivement pour l'instauration d'une approche de formation continue, disponible et accessible à tout âge», a fait remarquer le secrétaire général Henri Massé soulignant que «le Québec ne peut se passer d'une main-d'oeuvre qualifiée et qu'il est temps de répondre aux besoins spécifiques des adultes, qu'ils soient ou non en emploi.»

Des enquêtes et projets de formation réalisés dans les milieux de travail que représente la FTQ révèlent que les besoins sont multiples. Par exemple, dans les secteurs manufacturier, des services et de la construction, entre 20 et 50 % des travailleurs et des travailleuses n'ont aucun diplôme; la majorité d'entre eux ont moins de 9 années de scolarité. La centrale souhaite donc qu'on accélère le développement de mesures de rattrapage pour tous les adultes qui n'ont pas complété leur formation initiale ou qui n'ont pu mettre à jour leurs compétences depuis plusieurs années.

La FTQ a souligné les efforts actuels du ministère de l'Éducation et de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre concernant la revalorisation de la formation professionnelle et technique. Elle a demandé qu'on mette rapidement en place de véritables mécanismes

de reconnaissance des acquis et des compétences des adultes.

S'appuyant sur plusieurs expériences positives, la FTQ a réclamé que les mécanismes de reconnaissance des acquis, les programmes d'apprentissage, ceux qui impliquent des stages ou une alternance travail-étude soient développés en partenariat avec les représentants et représentantes du monde du travail.

DÉBAT PUBLIC SUR L'ÉNERGIE

La FTQ propose la création d'une «Régie» de l'énergie

«La mise en place d'une véritable politique de l'énergie nécessite la création par Québec d'un organisme indépendant, de type régie, qui agirait comme l'ombudsman du secteur énergétique», a affirmé le président de la FTQ, Clément Godbout, lors de la présentation du mémoire de la centrale aux audiences publiques de la table de consultation du débat public sur l'énergie. La future «Régie», formée de commissaires indépendants du milieu, serait chargée notamment de coordonner l'application de la politique de l'énergie, de fixer les paramètres

d'une planification intégrée des ressources et de veiller aux intérêts des consommateurs.

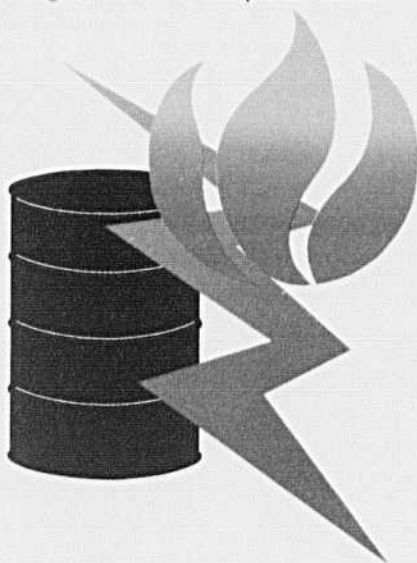
PRIORITÉ À L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ

Dans son mémoire intitulé *Une politique de l'énergie au service des Québécois et Québécoises*, la FTQ explique qu'il faut continuer d'accorder la priorité au développement de la filière hydro-électrique, sans négliger pour autant l'apport des autres sources d'énergie comme le pétrole et le gaz, dans le cadre d'une planification intégrée des ressources. «La FTQ réitère sa ferme opposition aux recommandations de mise en veilleuse de certains grands projets d'Hydro-Québec comme Grande-Baleine, a déclaré Clément Godbout.

En matière d'efficacité énergétique, la FTQ estime qu'on a négligé tout le potentiel de la rénovation du bâti: «La rénovation de l'enveloppe thermique de bon nombre d'habitations, souvent occupées par des personnes à faible revenu, serait à la fois un gain énergétique, une source d'emplois et une réalisation sociale attendue.»

La FTQ a rappelé son opposition «à toute tentative de privatisation, directe ou par la bande, des actifs de production et de distribution d'Hydro-Québec», rejetant ainsi l'idée que l'on remette la propriété des petites centrales à des municipalités au nom du développement régional.

À propos des ressources pétrolières, le mémoire souligne qu'elles devraient être canalisées vers les industries de transformation comme la pétrochimie, «dont le potentiel de développement technologique et économique ainsi que les retombées pour la main-d'oeuvre s'avèrent plus prometteurs que l'utilisation du pétrole comme simple combustible».



REGROUPEMENTS DES PERSONNES À LA RETRAITE

Un futur Conseil québécois à l'horizon?

LES MEMBRES DU REGROUPEMENT DES PERSONNES À LA RETRAITE DE MONTRÉAL (RPR-CTM) PORTERONT DEVANT LES MEMBRES DÉLÉGUÉS DU PROCHAIN CONGRÈS DE LA FTQ UNE PROPOSITION LES INVITANT À ACCUEILLIR COMME ORGANISME AFFILIÉ UN FUTUR CONSEIL QUÉBÉCOIS DES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX DE PERSONNES À LA RETRAITE DE LA FTQ.

Un tel regroupement, le RPR, s'est formé à Montréal en 1993 et s'est affilié au Conseil des travailleurs et travailleuses du Montréal métropolitain (CTM-FTQ). En septembre dernier, les travailleuses et travailleurs à la retraite de la FTQ ont fait de même à Trois-Rivières. Le CTM a appuyé la demande de ses retraités et acheminé le projet de résolution à la FTQ.

En présence de deux conférenciers fort appréciés, les confrères Louis Laberge, ancien président de la FTQ, et Guy Cousineau, jusqu'à récemment secrétaire général du CTM, les membres du RPR ont adopté une résolution appelant la FTQ et ses conseils régionaux à «entreprendre la lutte contre toute atteinte aux régimes publics et privés de revenus de retraite au Canada qui soit au détriment des travailleurs et travailleuses et des personnes âgées». Le CTM a à son tour accepté d'intégrer cette volonté dans une résolution soumise à la FTQ portant sur l'ensemble des programmes sociaux.

On discute **«souveraineté»**

Louis Laberge a expliqué pourquoi il appuyait le projet de la souveraineté du Québec, principale question à l'ordre du jour de l'assemblée. «L'offre de Daniel Johnson, chef du NON, de négocier encore, a-t-il lancé, est une folie insensée puisque le Fédéral offre toujours moins...»

Guy Cousineau a tranché lui aussi en faveur de la souveraineté: «Le Canada anglais refuse au Québec le contrôle de sa vie économique; donnons-nous un pays plutôt qu'un ensemble de compromis!»

La distinction de MEMBRE ÉMÉRITE du RPR fut à cette occasion présentée au confrère Cousineau par le confrère Laberge «pour son aide inestimable à la formation de notre regroupement afin de garder vivants les liens de solidarité entre les membres actifs du CTM et les travailleurs et travailleuses à la retraite de la FTQ dans la région de Montréal.»



Dans l'ordre habituel, Colette Cadotte, directrice, Philippe Lamoureux, secrétaire-trésorier, Louis Laberge, Robert Bouchard, président et Gaston Beaulieu, secrétaire-archiviste.

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION - AOÛT ET SEPTEMBRE 1995

▼ SFCP : Régie régionale de la santé (Laval), Société immobilière du patrimoine architectural (Montréal), municipalités de l'île Perrot et de Wotton

▼ Métallos : Urgel Bourgie (6 700 Beaubien Est, Montréal), imprimerie Glopak (Montréal), Maintenance Euréka (Thetford), Sécurité Brindle (Trois-Rivières), Lansdowne Condominium (Westmount)

▼ SCEP : Les Filatures Ormstown (Ormstown), Terminaux portuaires du Québec (Matane)

▼ TUAC : Action Dodge Chrysler (St-Luc), Restaurant Harvey's (Brossard), Cartonniers Vallée & Fils (Montréal), imprimerie Décopak (Boucherville)

▼ Teamsters : Loomis Courrier (Montréal), COLISPRO (St-Hubert), Signotech-signalisation routière (Montréal), Alimentation Domco (Brossard), A. Boisvert Construction (Fleurimont), Canadian Fine Color (Laval), Distribution Farinex (Boisbriand)

▼ UES : Nettoyeur André Laberge (Radio-Québec, Montréal), Villa Prévost

(Ste-Claire), Résidence Gens du Pays (Mirabel), Comité paritaire de l'entretien des édifices publics (inspecteurs et personnel de bureau, Montréal)

▼ TCA : Hôtel Comfort Inn (Trois-Rivières)

▼ SEPB : AIMTA, loge aérienne 1751 (St-Laurent)

▼ SVTI : Lori Michael (Montréal), Cream Jean (Montréal), Mo-Mar Plastiques (Montréal), Les Industries Mon-Tex (Montréal)

«University of Montreal»?

L'Université de Montréal dont la spécificité est essentiellement d'être de langue française est, selon l'exécutif de la section locale 1244 du SFCP, engagée sur la voie de la bilinguisation. Cette bilinguisation qui s'étend à l'enseignement, à la recherche et à l'administration, engendre par conséquent une demande toujours plus grande de la connaissance de l'anglais de la part du personnel de soutien.

Les problèmes soulevés par le syndicat ont fini par réveiller plusieurs regroupements à l'intérieur de l'Université. Le Comité pour la promotion du français mis sur pied par deux membres de la section locale, Yvette Dellia et Claudette Gariépy, regroupe des représentants et des représentantes de six associations et syndicats. Leur objectif: amener la direction de l'Université à adopter une politique linguistique qui valorisera l'usage du français, langue de travail et de l'enseignement. C'est à suivre...



Des travailleurs thaïlandais esclaves à Los Angeles

Soixante-deux immigrants thaïlandais, gardés prisonniers et esclaves, certains pendant 7 ans, dans une entreprise de vêtements à El Monte, une banlieue de Los Angeles, ont décidé de poursuivre leur ancien employeur. Un travailleur qui avait réussi à s'échapper a alerté les autorités qui ont effectué

Les mots QU'IL FAUT

Parmi tous les imprimés qui nous passent entre les mains - comme *Le Monde ouvrier* ! - le moins fréquent (en bon français) est sûrement le pamphlet. En effet, contrairement à ce que beaucoup croient, le pamphlet est un écrit de forme et de ton violents et agressifs, conçu par un pamphlétaire ou un polémiste pour attaquer un individu ou un groupe et qui est généralement de nature politique.

Trop d'entre nous emploient le mot pamphlet alors qu'ils devraient plutôt parler de dépliant, c'est-à-dire d'une feuille unique repliée sur elle-même, ou alors d'une brochure, c'est-à-dire d'un petit ouvrage broché et relié.

Un ensemble de dépliants, de brochures et de feuillets divers, du genre de ceux qu'on retrouve souvent sur des tables de présentation lors de nos congrès, ce n'est pas de la littérature, c'est de la documentation. Le mot littérature dans ce sens est un calque de l'anglais. La littérature, en français, c'est bien plus que ça...

une descente dans un complexe de logements qui abritait l'entreprise de vêtements. Les travailleurs avaient été recrutés en Thaïlande, amenés aux États-Unis où ils devaient travailler jusqu'à 20 heures par jour et dormir sur des paillasons jetés par terre sur les planchers de l'usine.

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Réintégration de 118 syndiqués

Cent dix-huit salariés de la Commission de la construction du Québec (CCQ) ont retrouvé leur emploi, le 1^{er} août, plus d'un an après avoir été licenciés sous l'ancien gouvernement libéral. Membres de la section locale 57 du Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB), ces 118 syndiqués - sur les quelque 600 que compte la Commission - avaient été licenciés le 19 mai 1994 par suite de l'entrée en vigueur des dispositions de la loi 142 qui déréglementait l'industrie de la construction résidentielle. Cette loi ayant été abrogée par le nouveau gouvernement du Parti Québécois, ces salariés ont pu réintégrer leur emploi, de plein droit.

Le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, a souligné «l'intervention posi-

tive» de la ministre de l'Emploi, madame Louise Harel, qui avait nommé un médiateur spécial dans ce dossier. Le rapport de ce médiateur, M. Paul-Émile Thellend, recommandait la réintégration à part entière des salariés licenciés. «Une entente est intervenue récemment à ce sujet entre le syndicat et la direction de la CCQ», a indiqué le représentant du SEPB, Serge Cadieux.

KENWORTH À SAINTE-THÉRÈSE

Dix semaines de grève, mais on tient bon

Les 850 travailleurs et travailleuses de l'usine et des bureaux du fabricant de camions Kenworth, dont le siège social est à Seattle, Washington, ont déclenché la grève le 8 août dernier. C'est dans une proportion de 90 % que les membres de la section locale 728 des Travailleurs et travailleuses canadiens de l'automobile avaient donné le mandat à leurs dirigeants syndicaux. Et après sept semaines de grève, c'est dans la même proportion qu'ont été rejetées les dernières offres patronales.

Cet arrêt de travail est survenu suite au refus catégorique de l'employeur de discuter, sous une forme ou sous une autre, de l'implantation d'une option de retraite pour les salariés et à

LES BRÈVES

son entêtement à vouloir imposer un contrat de travail à l'américaine, salaires et bénéfices en moins. Mais ça ne passe pas! Et ça se comprend quand on voit les concessions patronales demandées. Voici quelques exemples: contrôle et réduction des activités syndicales, contrôle absolu des absences avec congédiement possible sans droit de grief, contrôle par l'employeur de la formation et des descriptions des tâches, pour le groupe bureau, une augmentation des heures de travail, etc.

PHOTO: NORMAND BAIOTTE



Le syndicat et ses membres tiennent bon, malgré les mesures d'intimidation de l'employeur, comme ces avis de mise à pied envoyés à 575 travail-

leurs de la production, comme par hasard le jour du vote sur les dernières propositions syndicales.

UN AUTRE AMI NOUS QUITTE

Décès accidentel de Raymond Héту

Ce qui était remarquable chez Raymond Héту, «c'était sa capacité de vulgariser lorsqu'il s'agissait de la formation des travailleurs et des travailleuses. On pouvait toujours compter sur son expertise et ses conseils», témoigne Roger Genest, permanent au Service de l'éducation de la FTQ.

Raymond Héту a été la personne-ressource avec laquelle la FTQ a développé toute sa formation sur le bruit en milieu de travail depuis le milieu des années 70. Il était un modèle dans sa science, pour faire confiance aux travailleurs et aux travailleuses. Docteur en

psychoacoustique et professeur en audiologie à l'Université de Montréal, Raymond Héту est décédé dans un accident de voiture, le 24 septembre.

LE SUICIDE CHEZ LES HOMMES

Journée conférences de Suicide Action Montréal

Pourquoi 75 % des suicides sont-ils le fait des hommes? Des penseurs, éducateurs et praticiens livreront leur réflexion et leurs expériences sur la question lors d'une journée de conférences organisée par le groupe Suicide Action Montréal. Les conférences auront lieu le vendredi 9 février 1996 à la salle Marie-Gérin-Lajoie du Pavillon Judith-Jasmin à l'UQAM. Les coûts d'inscription sont de 75 \$.

Pour recevoir le dépliant de la journée ou obtenir des renseignements, on téléphone à Louis Lemay, au (514) 723-3594.

Décès de Guy Desjardins



Guy Desjardins occupait le poste de directeur à la souscription au Fonds de solidarité depuis quatre ans. Il est décédé de 16 septembre dernier. Militant syndical depuis 30 ans, Guy, sous des dehors plutôt carrés, était un homme chaleureux et fort apprécié de ses confrères et consœurs de travail.

Avant d'oeuvrer au Fonds de solidarité, Guy avait eu une longue carrière syndicale. D'abord délégué de chantier dans la construction, il avait été agent d'affaires pendant deux ans, puis gérant d'affaires au local 99 (Peintres) pendant huit ans. Il avait été fort actif à la FTQ-construction, où il avait été vice-président pendant six ans.




Notre histoire syndicale

«Qu'est-ce qu'on pourrait bien lire pour mieux connaître notre histoire syndicale»? Telle est la question que se posent parfois les militants et militantes qui n'ignorent pas que, si on veut savoir où on veut aller, il faut savoir d'où l'on vient! Le meilleur ouvrage de référence s'intitule «Histoire du syndicalisme québécois». Écrit par l'historien Jacques Rouillard, il a été publié aux Éditions Boréal en 1989.

Quant à l'histoire de la FTQ, elle a été publiée en deux tomes: le premier, intitulé «Histoire de la FTQ, des tout débuts jusqu'en 1965», est l'oeuvre de Émile Boudreau et Léo Roback; le deuxième tome, «Histoire de la FTQ, 1965-1992», a été écrit par notre confrère Louis Fournier du Service de l'information de la FTQ. Les deux ouvrages sont en vente au Centre de documentation de la centrale.

La
QUALITÉ
passé par
L'implication
SYNDICALE



**Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec**
FTQ

545, boulevard Crémazie Est
17^e étage
Montréal (Québec)
H2M 2V1

Téléphone: (514) 383-8000
Télécopieur: (514) 383-8001

LANCEMENT DU MOIS DE LA QUALITÉ

La FTQ était présente

Le 28 septembre dernier, dans le cadre du lancement du mois de la qualité, la FTQ a tenu un kiosque au Palais des Congrès de Montréal. Marie-Josée Daoust (FTQ), André Letarte (SCEP), Yves Meunier (Métallos) et Réal Laberge (SCFP) étaient responsables du kiosque. La FTQ a profité de l'occasion pour lancer un dépliant intitulé «La qualité passe par l'action syndicale». Le message: les programmes de qualité, s'ils veulent avoir des chances de succès, doivent être conçus et implantés avec la participation pleine et entière du syndicat et des membres qu'il représente.

ÉQUITÉ SALARIALE

La FTQ exige une loi avec des dents

Le 29 septembre dernier, le secrétaire général, Henri Massé, accompagné

des trois vice-présidentes, Michèle Brouillette, Lise Pépin et Lauraine Vaillancourt, ont présenté la position de la centrale lors de la consultation portant sur la loi proactive sur l'équité salariale. Le message était clair: «la FTQ exige une véritable loi, une loi sévère, une loi avec des dents qui oblige les employeurs à s'y conformer».

La FTQ a salué les orientations proposées par le comité d'élaboration du projet de loi, et plus particulièrement: l'aspect proactif qui oblige tous les employeurs, tant du privé que du public, à faire l'équité salariale; l'implication des syndicats; l'utilisation de méthodes de comparaison non sexistes; l'interdiction de réduire les salaires masculins pour atteindre l'équité salariale.

La FTQ a rappelé que contrairement à ce qu'avancait le Conseil du patronat du Québec devant le comité de consultation, il n'a jamais fait d'efforts soutenus pour l'implantation de programmes d'accès à l'égalité, l'intégration des femmes à des métiers non traditionnels, les horaires variables ou toute autre formule visant à briser l'iniquité des sexes sur le marché du travail.

ÉTUDE SUR LE TRAVAIL, LA SANTÉ ET LA FAMILLE

Couples demandés: 50 \$ l'heure

Une équipe de recherche de l'UQAM est à la recherche de volontaires pour participer à une étude sur le travail, la santé et la famille. En retour d'une participation de deux heures du couple, on offre la somme de 100 \$.

La personne qui accepte de participer s'engage à venir rencontrer l'équipe de recherche dans les locaux de l'Université du Québec à Montréal, avec son conjoint ou sa conjointe, afin de parler de son travail et de ses relations familiales. Deux critères de participation: vivre en couple depuis au moins un an et au moins l'un des partenaires du couple doit travailler en usine.

On observera la plus stricte confidentialité: les noms n'apparaîtront sur aucun document et aucune information personnelle ne sera divulguée. Pour participer ou avoir plus de renseignements, on téléphone à Nathalie Cormier au 987-3932.

TRAVAILLEURS HAÏTIENS EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Soutien à la cause des coupeurs de canne à sucre

Même s'il commence à y avoir un début d'organisation syndicale, la lutte des quelque 500 000 Haïtiens qui ont quitté leur pays pour se retrouver esclaves dans les «bateyes» (camps de travail) en République Dominicaine ne fait que commencer. Comme moyen de financement, le comité québécois de soutien vend un disque: SUCRE AMER. La chanson est interprétée par Luc De Larochellière (français), Karen Young (anglais), Émeline Michel (créole) et Irka Mateo (espagnol). Quatre voix, quatre langues, quatre rythmes pour chanter la douleur, l'isolement, la domination. Quatre artistes solidaires dans l'espoir.

SUCRE AMER est vendu en disque compact (12 \$) ou en cassette (10 \$). On se renseigne au (514) 523-2434.

PUROLATOR AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Non aux salaires de famine

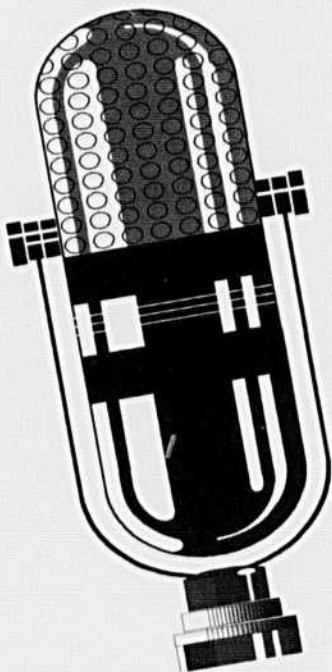
Le premier ministre du Nouveau-Brunswick se vante d'attirer plein d'industries dans sa province grâce à des salaires très bas. «Un paradis pour les entreprises», clame-t-il sur tous les toits. Les travailleurs et les travailleuses ne sont pas d'accord avec lui, semble-t-il, du moins ceux du Centre administratif de Purolator. Ils sont 150 qui viennent de se syndiquer aux Teamsters qui représentent déjà 5 000 chauffeurs et messagers à travers le Canada.



PHOTO: REVUE TEAMSTERS CANADA

L'information est dans le rouge

Le 30 septembre 1994, à 9 h 15 h précises, Télémedia et Radiomutuel créaient Radiomédia, jetant à la rue sans préavis une centaine d'employés de cinq stations à Montréal (CJMS), Québec (CJRP), Trois-Rivières (CJTR), Chicoutimi (CJMT) et Hull (CKCH). La nouvelle direction parlait alors d'une information enrichie, d'auditeurs et d'auditrices gagnant au change, de nouvelles diffusées 24 heures sur 24, de stations régionales avec plus de moyens, le tout assorti de la promesse de mise en place d'une agence de nouvelles. Un an plus tard, quelle est la situation?



En conférence de presse récemment, la section locale 2829 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) faisait le bilan. «Négatif sur toute la ligne, ont déclaré les porte-parole de la section locale, Robert Fortin, président, et Jean Laverdière, vice-président et journaliste à CKAC, puisque les engagements n'ont pas été respectés.»

«Le bilan parle de lui-même, ont-ils souligné: une salle de nouvelles avec 12 journalistes à temps complet, contre 26 pour CJMS et CKAC il y a un an; des quarts de travail avec deux journalistes qui doivent tout faire; les heures supplémentaires au compte-gouttes font que si un événement se produit

en dehors des heures à CKAC, ce n'est plus de la nouvelle, surtout la nuit où aucun reporter n'est en service.»

«On a voulu vendre au public, au CRTC et aux employés le concept d'un nouveau réseau dont la qualité de l'information constituerait l'image de marque. L'heure est maintenant venue de livrer la marchandise en y consacrant les ressources financières nécessaires», ont-ils conclu.

LES TCA TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

CP Rail menace de fermer ses ateliers de Côte Saint-Luc

Après avoir fait disparaître plus de mille emplois à Montréal lors de la fermeture des ateliers Angus en 1992, voilà que CP Rail menace de réserver le même sort aux 650 salariés des derniers grands ateliers qui lui restent au Québec, ceux de Côte Saint-Luc, pour déménager leurs emplois en Ontario et dans l'Ouest canadien.

«En pleine campagne référendaire, a déclaré le directeur québécois des Travailleurs et travailleuses canadiens de l'automobile, Luc Desnoyers, le direction de CP Rail a annoncé qu'elle projetait de supprimer 106 postes de wagonniers et de fermer éventuellement son atelier de wagons. Déjà, 22 salariés viennent d'être mis à pied. Pendant ce temps-là, la compagnie annonce que 84 nouveaux postes sont

disponibles... hors Québec... entre Toronto et Vancouver. On coupe au Québec et on embauche ailleurs!»

Selon les TCA, le projet de fermeture aura des conséquences pour la sécurité du public puisque les wagonniers sont responsables de l'entretien et de la réparation des wagons, y compris l'inspection pour les fins de sécurité.

HARCÈLEMENT

Un employeur de Val d'Or condamné pour harcèlement

L'abus de pouvoir et l'atteinte à la dignité humaine ne passent pas toujours inaperçus dans les milieux de travail. Dans une récente décision du Tribunal des droits de la personne, le directeur général d'un supermarché de Val d'Or est condamné pour avoir contrevenu à la Charte des droits et libertés en harcelant sexuellement trois employées.

La décision met en relief la responsabilité du patron, précisément à cause de son rapport hiérarchique avec les autres employés, d'assurer un milieu de travail exempt de discrimination, dans le respect des droits humains. Le Tribunal considère aussi que le directeur a abusé de son pouvoir et de la condition économique de ces femmes, caissières à temps partiel.

En avril 1993, le syndicat (Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce) avait recommandé aux trois victimes, dont une est déléguée syndicale, de loger une plainte à la Commission des droits de la personne. Elles avaient reçu l'appui du directeur des relations de travail chez Loeb, la bannière sous laquelle on exploite le supermarché.

La décision du 12 juin 1995 condamne le directeur du supermarché à verser un total de 7000 \$ aux trois syndiquées pour les dommages moraux qu'elles ont subis.



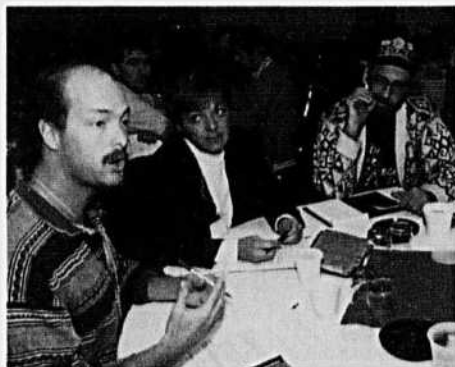
Manifestation des TCA en 1989 pour sauver les usines Angus

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Un plan d'action FTQ taillé sur mesure

LA RÉUNION DES REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES À LA PRÉVENTION DE LA FTQ A EU LIEU SOUS LE THÈME LA PRÉVENTION PAR LA SOLIDARITÉ SYNDICALE, LES 19 ET 20 OCTOBRE À SAINT-HYACINTHE.

Les discussions ont porté principalement sur les besoins des représentants et des représentantes et sur un plan d'action de la FTQ pour y répondre.



Quelque 220 personnes ont assisté à la réunion des représentants et des représentantes à la prévention organisée par la FTQ dans le cadre de la Semaine de la santé et de la sécurité du travail.

Les militants et les militantes ont souligné la qualité et l'intérêt de la réunion. La majorité est d'accord avec l'ensemble des propositions contenues dans le plan d'action en prévention soumis par la FTQ, notamment la tenue de réunions sectorielles et régionales organisées avec la collaboration des syndicats, en plus d'une réunion biennale pour l'ensemble du réseau FTQ.

Choisir un autre moment

Toutefois, plusieurs ont suggéré que de telles activités aient lieu à un autre moment que durant la Semaine de la santé et de la sécurité du travail. «Nous organisons des activités pour nos membres, l'employeur en organise. Durant cette semaine, nous préférons être dans nos milieux de travail pour parler de prévention,» a-t-on répété.

On demande à la FTQ de produire un répertoire des membres du réseau et des listes de ressources fiables: médecins, physiothérapeutes, ergonomes, CLSC, cliniques du travail, associations sectorielles paritaires. En ce sens aussi, le plan d'action de la FTQ répond à des besoins.

Un constat se dégage de ces deux journées: le fait que bon nombre des personnes présentes réclament de la formation syndicale illustre bien toute son importance. «On a de meilleurs résultats sur le plancher quand notre monde est formé», a dit un participant.

Il faut avoir l'appui des membres

De plus, le plan d'action propose un certain nombre d'outils pour aider à faire de la sensibilisation auprès des membres. D'ailleurs, en ateliers, plusieurs ont souligné l'importance d'avoir l'appui des membres dans toute action syndicale en santé-sécurité. On ne s'improvise pas représentante ou représentant à la prévention. En outre, il est important de consulter, de déléguer et de décentraliser.

Certains résultats préliminaires de la recherche FTQ-UQAM sur la santé et la sécurité des femmes au travail, *L'invisible qui fait mal*, ont été dévoilés lors de la rencontre. Quant au dossier des LATR (lésions attribuables au travail répétitif), il sera traité dans un numéro spécial du bulletin *À la source* prochainement.

C O U P O N D ' A B O N N E M E N T

Nom
 Adresse
 Ville
 Code postal Téléphone
 Syndicat
 Section locale
 Employeur
 Nombre d'exemplaires

L'abonnement au *Monde ouvrier* est gratuit. Pour le recevoir, il suffit de bien remplir le coupon et d'indiquer le nombre d'exemplaires que vous désirez recevoir, à la maison ou au travail. Faites parvenir le coupon à l'adresse suivante:

Le Monde ouvrier - FTQ
 545, boulevard Crémazie Est, 17^e étage
 Montréal (Québec) H2M 2V1

Si vous déménagez, complétez le coupon d'abonnement et retournez-le avec l'étiquette de votre ancienne adresse. Merci.

Port de retour garanti
 FTQ
 545, boulevard Crémazie Est,
 17^e étage
 Montréal (Québec)
 H2M 2V1

POSTE MAIL
 Société canadienne des postes / Canada Post Corporation
 Port payé Postage paid
 Nbre Bk
 00289965-98
 C.P.A. St-Laurent

10067 9411 1 44 5
 SOC. CANADIENNE DES MICROFILMS
 468, RUE SAINT-JEAN, # 110
 MONTREAL (QUEBEC) XX37
 H2X 2S1